TREIGNAT

BULLETIN MUNICIPAL

2013-2014

Scierie Mobile

Le 5 mai 2013, la commune a fait venir de Creuse un banc de scie afin de débiter le bois récupéré après la coupe d'éclaircie pratiquée dans les sapins de la commune au bois de Sugères.

Cette scierie a permis également à quelques particuliers de se trouver du bois de travail.

Après une installation mouvementée, l'attraction a fait beaucoup de curieux.

Réalisations 2013

⇒ Travaux de voirie sur la route d'Herculat, au Genest et à la Busserolle

⇒ Accessibilité de la mairie

⇒ Travaux d'entretien des fossés et des haies

Projets 2014 :

⇒ Curage des fossés

⇒ Entretien des haies

⇒ Travaux de voirie

Réalisé pendant les vacances scolaires, le plan incliné permet l'accessibilité du bâtiment de la mairie et de l'école aux personnes à mobilité réduite.

Le Mot du maire

C'est avec une certaine nostalgie que je rédige cet ultime « mot du maire » de mon dernier mandat.

Forcé à quelques absences en raison de différents problèmes de santé, je remercie tous ceux qui m'ont aidé voire protégé avec une grande gratitude pour Josiane, Milou et Sébastien qui ont su m'aider dans ces moments difficiles.

Quand je repense à ce qui a été réalisé depuis 1997, date de ma prise de fonction de Maire, j'espère que vous êtes satisfaits du travail que le conseil municipal et moi-même avons effectué avec des moyens financiers de plus en plus réduits.

J'ai encore une tête pleine d'idées car ça c'est le plus facile à imaginer, mais c'est aussi le plus difficile à mettre en exécution en raison d'impératifs budgétaires.

Il faut bien reconnaitre que la fonction de maire est de plus en plus contraignante, l'administration étant difficile à suivre. En effet nous ne sommes pas formés pour répondre à des sujets concoctés par des énarques et souvent nous ne parvenons à comprendre qu'après de longues recherches. J'ai pu constater pendant cette longue période de responsabilités, l'évolution compliquée de la fonction de maire rural.

Les relations, il faut le reconnaitre, s'avèrent parfois difficiles avec certains administrés mais la qualité première d'un maire est d'aimer les autres. Il est certes compliqué de dire « non ». Il faut cependant être toujours disponible et prêt à affronter des situations nouvelles et délicates, entouré d'un personnel communal très compétent. J'ai toujours su que je pouvais compter sur chacun d'eux et je les remercie pour tout le travail effectué ensemble.

Les 23 et 30 mars prochain auront lieu les élections pour choisir un nouveau conseil municipal. Il faudra présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

J'aurais aimé rester un peu plus longtemps pour terminer le projet d'assainissement du bourg, la restauration des peintures du plafond du chœur de l'église, l'agrandissement du parking du cimetière, la réfection de la place Saint Julien, l'aménagement de l'étang d'Herculat, l'amélioration des locaux de l'école... Si j'ai hésité à réhabiliter certains logements ou lotissements, c'est un peu à cause du non paiement des loyers que nous devons encaisser.

J'espère que mon successeur continuera de poursuivre cette fonction avec les mêmes idées de bon sens en faisant abstraction de toute idée politicienne.

Michel BOUCHAUVEAU

Sommaire

Scierie Mobile.....2
Renseignements utiles.....4
Budget 6
Etat civil.....7
Registres Paroissiaux.....8
Associations.....9
Calendrier 2014.....9
Camping 22
Elections.....24

RENSEIGNEMENTS

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Le secrétariat de la Mairie

Tél. 04 70 07 00 14
Email : mairie-treignat@pays-allier.com

Au cours de l'année les horaires du secrétariat de la mairie peuvent être amenées à changer en raison de formation ou de réunion. Chaque fermeture est affichée plusieurs jours à l'avance à la mairie et est publiée dans La Montagne.

Le secrétariat de la mairie a connu quelques petits changements en début d'année. En effet, Eveline METAYER a fait valoir ses droits à la retraite au 1er mai après 35 années de bons et loyaux services au sein de notre commune.

Lucie MOREL, sa remplaçante est à votre service pour répondre à tous vos besoins en matière d'urbanisme, d'état civil, d'élections, de cimetière, d'aide sociale,...

Permanence des Adjoints :

Émile PETIT, 1er Adjoint — les lundis de 10h30 à 12h
Josiane PISON, 2ème Adjoint — les jeudis de 10h30 à 12 h

Bibliothèque gratuite

Ouverte à tous, aux petits comme aux grands, la bibliothèque tenue bénévolement par Josiane PISON, est ouverte **les vendredis de 14h30 à 16h00.**

Vous pourrez y emprunter des romans, des policiers, des documentaires, des albums jeunesse, des bandes dessinées...qui sont renouvelés régulièrement grâce au passage du bibliobus 3 fois par an.

Agence postale communale

☎ 04 70 07 03 00

Dominique GRANDJEAN est à votre service du lundi au samedi.

	Horaires d'ouverture	Départ du courrier
Du lundi au vendredi	De 9h à 11h45	12h
Le samedi	De 9h à 11h00	11h

Assistante sociale

Le service social de secteur de TREIGNAT est rattaché depuis le 15 février 2013 au centre médico-social d'Huriel qui occupe provisoirement des locaux situés à Montluçon.
Coordonnées du centre : 16 rue Hector Berlioz à Montluçon— Tél 04 70 34 16 85

Service des Repas à domicile

Organisé par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel
Livraison 3 matins par semaine : lundi, mercredi, vendredi
Menu fixe ou à la carte, possibilité de régime (hépatique, coupé, sans sel...)
Renseignements et inscriptions au 04 70 28 60 22

L'Automobile Club

L'automobile Club de Bourges nous communique chaque année son calendrier prévisionnel consultable en mairie pour les stages de rattrapage de points pour le permis de conduire. Les sessions ont lieu sur Montluçon, Bourges et Châteauroux.
Pour toute inscription ou information complémentaire contacter le club au 02 48 24 01 36 ou par mail : automobile-club.centre@wanadoo.fr

UTILES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à compter du 1er janvier 2014 aux personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 des personnes majeures.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, a prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière de votre part.
La durée de validité inscrite sur votre carte ne sera pas modifiée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout français ayant atteint l'âge de 16 ans (garçons et filles) doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter à des examens publics ou à des concours.

Pour se faire recenser, il suffit de se présenter en mairie muni du livret de famille et d'une carte d'identité au cours du mois du 16ème anniversaire du demandeur.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Les habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif doivent s'acquitter de la redevance assainissement qui sert à financer l'entretien et la maintenance du réseau.
Le Conseil Municipal a voté en décembre le tarif de la redevance applicable à partir du 1er janvier 2014, à 2.40€ le mètre cube contre 2.30 € actuellement.
Cette augmentation est nécessaire en prévision de la réalisation de travaux de de mise aux normes du réseau.
S'ajoute à cette redevance celle de modernisation des réseaux fixée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne a 0.19€ par mètre cube pour l'année 2013.

URBANISME

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation d'une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation.
Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

La commune a délivré cette année :

- 33 Certificats d'urbanisme
- 4 Permis de construire
- 6 Déclarations de Travaux

CALENDRIER DES DIFFERENTS RAMASSAGES

Tritou'Mobile
La Tritou'Mobile stationnera Place du Marché
de 10h30 à12h et de 13h30 à 17h aux dates suivantes :

- Mardi 11 mars
- Jeudi 5 juin
- Samedi 6 septembre
- Vendredi 5 décembre

Enlèvement des épaves automobiles
Le 27 mars 2014
Contacter le SICTOM au 04 70 64 23 80 environ 3 semaines avant l'enlèvement.

Ordures ménagères : tous les mercredis

Points Propres : Champ de Foire

- 2 conteneurs **VERRE** (pas de bouchon ni de couvercle)
- 1 conteneur **PAPIER** (pas de carton)
- 2 conteneurs **EMBALLAGES MENAGERS** (bouteilles plastique, briques, boîtes de conserve propres…)

Tarifs de location de la salle des fêtes aux particuliers :

Habitants de la commune :	**150 €**
Habitants hors commune :	**230 €**
Redevance chauffage : (si utilisation)	**110 €**
Caution :	**500 €**

Pour plus de renseignements et connaître les disponibilités, veuillez vous adresser à la mairie.

Réunions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2013.
Les principales décisions prises :

- Dotation Fonds 1 du Conseil Général
- Taux imposition 2013, taxes locales
- Travaux de voirie,
- Horloge de l'église
- Sèches mains électriques des toilettes de l'école
- Accessibilité du bâtiment de la mairie et de l'école
- Recrutement de la secrétaire et création du poste correspondant
- Emplois saisonniers
- Plaque du Monument aux Morts

Rappel : Les réunions du Conseil Municipal sont publiques.

Une semaine avant la réunion, une publication est faite sur le tableau d'affichage de la mairie. Les comptes rendus sont également affichés et consultables en mairie.

BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune.

La loi impose qu'il soit voté avant le 15 avril (le 30 avril lors du renouvellement du Conseil Municipal) et qu'il soit équilibré aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Budget 2013

Dépenses de fonctionnement 365 112 €

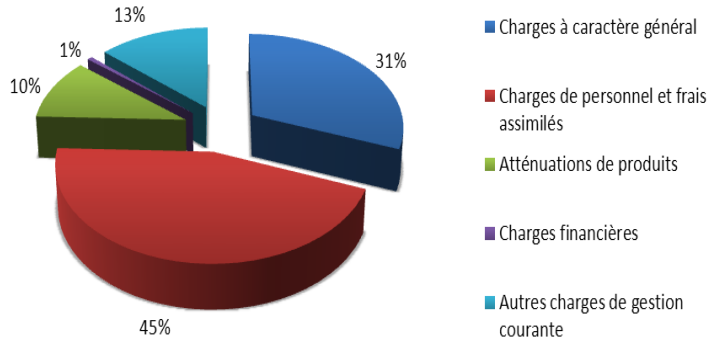

Recettes de fonctionnement 365 112 €

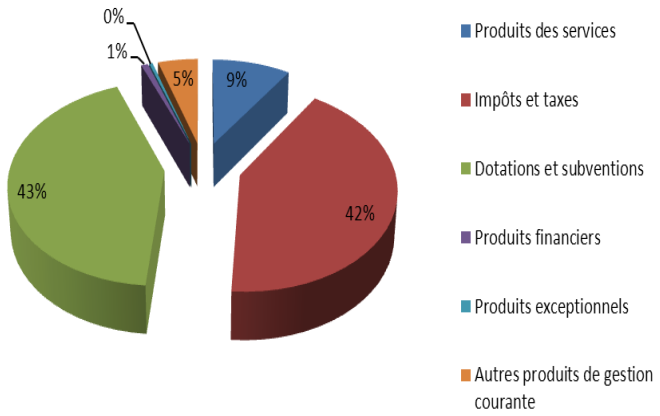

Dépenses d'investissement 71 540 €

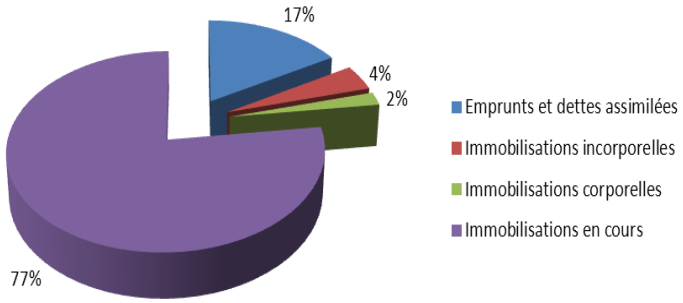

Recettes d'investissement 71 540 €

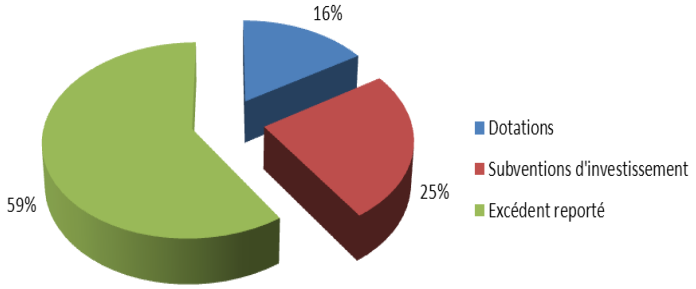

Le repas des aînés

Le 1er décembre dernier, avait lieu comme chaque année le traditionnel repas de fin d'année à la salle des fêtes.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les plus de 65 ans ont pu se retrouver pour déguster un délicieux repas confectionné par le restaurant La Halte de Goélat et servi par le personnel communal et les conseillers municipaux. Les personnes qui n'ont pu venir ce jour-là se sont vu offrir des chocolats distribués par l'équipe municipale.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est composé de 9 membres et est présidé par le Maire.
Il se réunit 2 à 3 fois par an et à la compétence pour prendre des décisions en matière sociale. Il peut intervenir en cas d'urgence.

Le budget du CCAS est alimenté essentiellement par une subvention communale et s'équilibre en recettes comme en dépenses.

C'est le CCAS qui finance et organise le repas des aînés.

Si vous allez fêter vos 65 ans au cours de l'année 2014, vous pouvez vous inscrire en mairie pour participer au prochain repas des aînés.

ETAT CIVIL ET POPULATION

Ils nous ont quittés cette année :

- Mme TABOURIN Jeanine le 01/03/2013
- Mme MOUTAT Madeleine le 22/05/2013
- M. CLÉMENT Gérard le 22 /08/2013
- Mme GENDREAU Micheline le 13/09/2013

Condoléances aux familles

Nous avons célébré les mariages de :

- Véronique MACEDO et David BARBOSA le 22/06/2013
- Aurélie DEBOUSSET et Mathieu MAGNIERE le 29/06/2013
- Leslie DHAISNE et Dominique BARRIER le 17/08/2013

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Nouveaux Habitants

- Leslie DHAISNE et Dominique BARRIER

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Restauration

Restaurant Thaïlandais NUALJUN

Spécialités thaïlandaises

4 Place St Julien
Tél. 04.70.28.51.84
Ou 06.84.45.13.46
Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à 22h.

Snack-Bar

Etang d'Herculat

Pizzas, glaces, frites…

Tél. 04.70.03.08.61

Camion de pizzas

PIZZ'N LOVE

Les jeudis soir de 17h à 21h

Place St Julien

Tél. 06.68.69.94.85

Les Registres Paroissiaux

Ces registres rédigés par les curés des paroisses, sous l'ancien régime, sont les ancêtres de l'Etat Civil instauré à la révolution. Ceux de Treignat débutent le 31 juillet 1647.

Ils rassemblent les actes des baptêmes, mariages et inhumations qui se faisaient toujours à l'église. Ecrits à la main, évidemment, et sans doute au début, à la plume d'oie, ils ne sont pas toujours faciles à lire, et ils sont souvent très abîmés.

Les archives départementales où ils sont déposés les ont photocopiés sous forme de micros clichés en négatifs, lus avec un appareil spécial. On voit donc les actes en blanc sur noir.

Un bon photographe amateur a réussi un cliché de l'écran de lecture. Pour des actes exceptionnellement bien écrits. Je vous le présente avec la traduction en respectant les fautes d'orthographe, qui n'en étaient peut-être pas à l'époque.

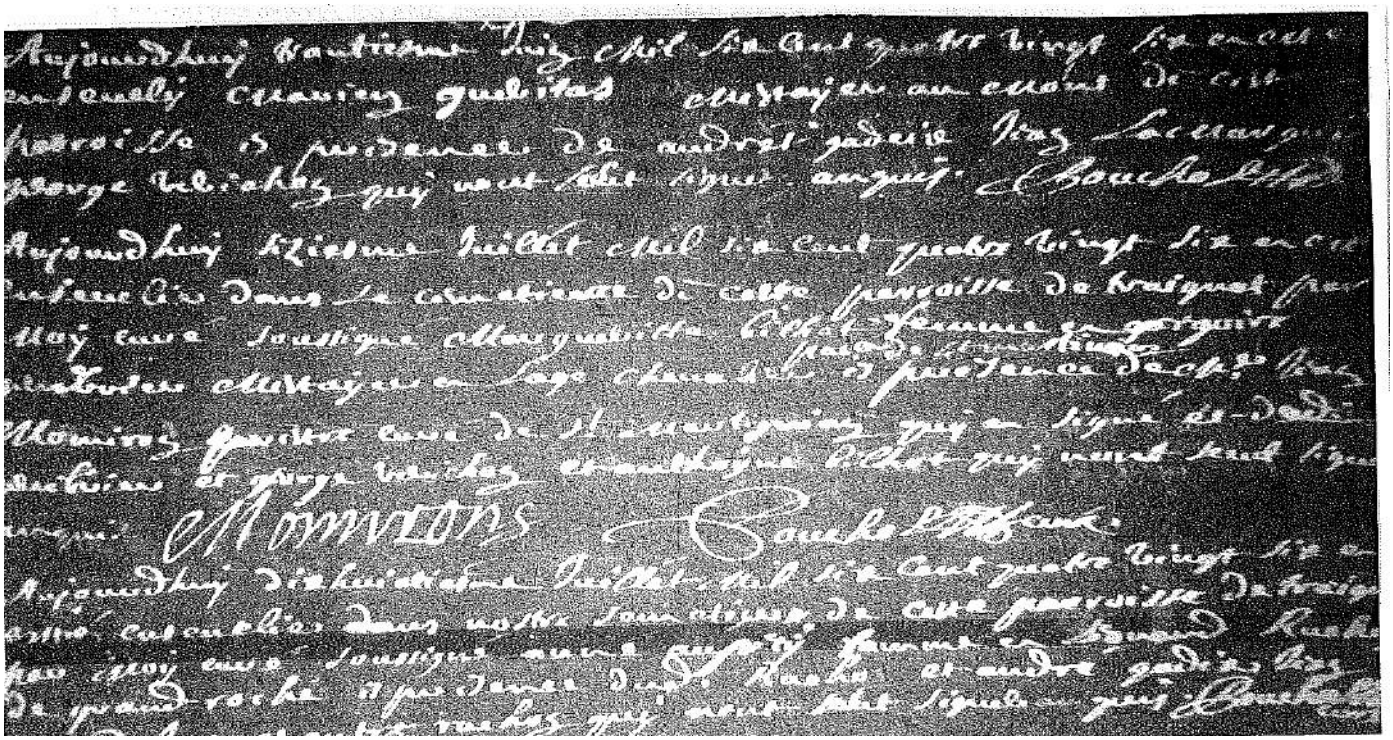

Aujourdhuy trantième Juin mil six cent quatre vingt six a esté ensevely Marien Guélitas ou Gréritas mettayer au Mont de cette paroisse en présence de Andret Gadaix, Jean Lamargui, George Velichon, quy nont sust signer, enquis Pouchol curé.

Aujourd huy Sixième Juillet mil six cent quatre vingt six a esté ensevelie dans le cimetière de cette paroisse de Treignat, par moy curé soussigné Marguerite Gilhot femme à Grégoire Genebrier, mettayer à Lage chevalier, paroisse de St Martignien, qui a signé et dudiit Genebrier et George Vélichon et Anthoyne Gilhot qui nont scut signer, enquis Momirons Pouchol.

Le terme « enquis » vient de s'enquérir : demander, s'informer. On a demandé aux gens s'ils savaient signer, ils ont dit non.

J. MATHELY

Les Associations communales

	Présidents	Téléphones
Amicale Laïque	Claude RULLION	04-70-07-00-18
Association sportive de Tir Treignatoise	Jean-Pierre CHAULIER	04-70-06-30-74
Comité des Fêtes	Bernard LAVERGE	06-78-59-91-17
Coopérative scolaire	Ecole	04-70-07-02-12
Fripouilles STARSS	Marie-Christine CHABOT	04-70-07-08-27
L'o s'Gueux d'Chemis	Claude RULLION	04-70-07-00-18
Le Garage à Tasses	François MICHAUD	04-70-06-41-74
Société de Chasse communale	Jean-Pierre CARRAT	04-70-07-03-44
Société de chasse du Genest	Claude BERTHELIER	04-70-07-03-15
Union Sportive Treignatoise	Alain FLOQUET	04-70-07-02-48
Vélo Vert Treignatois	Roger DEVEAU	04-70-07-02-19
AC-PG, CATM et Veuves	Georges LAVIGNE	04-70-07-02-04
SSTAR	Emilie JALLERAT	04-70-07-00-29
AFEE	Mickaël KERLOGOT	04-70-07-00-83

Agenda 2014

Mai

⇒ 2/05 Marché aux plants

⇒ 4/05 Fête de la Nature

⇒ 8/05 Commémoration

Juin

⇒ 7-8 et 9/06 Fête Patronale

⇒ 21/06 Gala des Fripouilles SSTAR

Juillet

⇒ 12 et 13/07 Fête de l'eau avec le Comité des Fêtes

Octobre

⇒ 26/10

Bourse d'échanges du Garage à tasses, ballades, exposition et diverses animations

Novembre

⇒ 11/11 Commémoration

⇒ 15/11 Foire aux fruits de mer avec le Comité des Fêtes

Décembre

⇒ 07/12

Repas des Ainés

L'UNION.SPORTIVE.TREIGNATOISE

SAISON 2013******2014

Comme les années précédentes, nous sommes associés au

FOOTBALL CLUB D'ARCHIGNAT.

Pour la saison 2013-2014, l'équipe joue en deuxième division poule (B).

A la mi saison, nous sommes les premiers de la poule, donc champions d'automne .

Venez nombreux pour les matchs retour au stade d'Archignat à partir du 02 Mars 2014.

BONNE ANNÉE 2013-2014 À TOUS

L'U.S.T. REMERCIE :

- la municipalité pour l'entretien du stade
- les cantonniers de la commune
- les Treignatois et Treignatoises pour leur accueil lors de notre passage pour les calendriers
- la laveuse de maillots : JACOTTE

Le Bureau :

Président :	FLOQUET Alain
Vice président :	MOREL Cédric
Trésorier :	CHEMINET Edmond
Le Trésorier adjoint :	BERTHELIER Cédric
Secrétaire :	TINTIN
Secrétaire adjoint :	CHABOT Christophe

FOOT.

UST

Fête de l'eau a l'étang les jeunes sportifs de l'entente se sont bien distingués le 14 juillet 2013

EQUIPE RESERVE SAISON 1980-1981

Association LES FRIPOUILLES SSTAR

En Juin 2013 nous avons fêté les 10 ans de cette association dont le but est de proposer aux enfants du RPI Treignat, St Sauvier, Archignat des activités extra scolaires de qualité dans des conditions optimum :

* nécessité de transport diminuée grâce à un partenariat avec le conseil général
* coût pour les familles minimisé grâce à divers subventions (communes, CAF , MSA) ; à des dons (solidarité des artisans et commerçants locaux) et aux bénéfices de nos manifestations annuelles.

Durant l'année scolaire 2012-2013, les enfants de la grande section de maternelle au CM2 ont eu accès à 3 activités :

- Cirque les lundis de 16h45 à 18h15 à Saint- Sauvier.
- Danse les mardis de 16h30 à 19h30 à Treignat.
- Mosaïque les jeudis de 16h45 à18h30 à Archignat.

Les manifestations se sont déroulées tout au long de l'année grâce à des bénévoles toujours très solidaires et motivés.

- **Loto à Saint –Sauvier le 10 Février 2013 :**

Le chocolat chaud et le cidre ont accompagné les crêpes tièdes pour couronner un bel après midi d'hiver convivial. Le gros lot était un mini ordinateur portable, tous les lots ont été très appréciés et beaucoup ont pris rendez vous pour 2014….

- **Gala de fin d'année le 01 juin 2013**

Les enfants ont présenté à leurs parents et nombreux amis leurs productions de mosaïque, des numéros d'équilibre et de jonglerie bien maitrisés après 20 cours de cirque et plusieurs chorégraphies remarquablement effectuées suite à une vingtaine d'heures de danse.

Tous montaient sur scène à tour de rôle sur le thème central d'une soirée au camping :
« FRIPOUILLES PARADISE » et les finals de cirque et de danse ont reçu de la part d'un public connaisseur une « standing ovation ».

- Concours de pétanque le 21 Septembre 2013 à Archignat.

Afin de donner à ce début d'année scolaire un goût de vacances ce concours attirant une vingtaine de doublettes accompagnait notre brocante qui s'organise sur le site du stade. La bonne humeur et la camaraderie étaient de mise surtout que la météo nous a gratifiés d'une très belle journée. Nous avons donc tous pris rendez vous pour Septembre prochain.

Pour l'année scolaire 2013-2014 :

Nous avons élargi nos possibilités et ouverts certains CEL à la moyenne section de maternelle .L 'activité mosaïque n'a pu être reconduite suite au départ de madame Chailloux et nous avons dû innover en instaurant au programme la magie…

Afin de financer en partie ces CEL qui restent une chance pour nos bambins ; car peu d'associations du même genre ont survécues aux alentours ; et de continuer à exister nous comptons sur votre soutient grâce à votre participation en masse à nos 3 manifestations :

- LOTO : le 09 Février 2014 à Saint-Sauvier.
- GALA : le 21 Juin 2014 à Treignat .
- PETANQUE : le 20 Septembre 2014 à Archignat.

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés, les idées constructives et les généreux donateurs sont les bienvenus.

Si vous pensez que nous devons tout faire pour apporter aux petits ruraux les mêmes opportunités qu'aux petits urbains telle est notre vocation alors rejoignez nous….

Pour tout renseignement : M-C Chabot 06.61.21.97.29.

visitez notre site internet: http://mob50.fr

Le garage à tasses
Herculat
03380 Treignat
06.67.45.26.37
04.70.06.41.74
04.70.07.41.60
legarageatasses@voila.fr
http://mob50.fr

Dédiée aux cyclomoteurs, notre association propose plusieurs activitées:

Le musée

- l'atelier associatif où chacun peut venir réparer et entretenir son cyclo ou ceux du musée, que vous soyez bricoleur averti ou simplement désireux d'apprendre...

- le musée de la mob, où plus de 90 cyclomoteurs en tous genres retracent l'histoire du moyen de transport le plus populaire.

-l'organisation de différentes manifestations comme des ballades lors desquelles vous pouvez rouler avec les machines du musée ou avec la votre... mais aussi un grand rassemblement de cyclos le 4° dimanche d'Octobre avec bourse d'échanges, exposition, ballade, et diverses animations avec des participants venus de toute la France et même au dela...

-la participation à d'autres manifestations un peu partout: Bourgogne, Lozère, Berry, Tarn...

78 cyclos au départ de la rando lors de notre 10°rassemblement

La bourse d'échanges de Treignat attire toujours plus de monde chaque année...

-l'entraide entre amateurs et usagers, grace à l'atelier associatif, mais aussi à notre site internet, où nombre de documentations techniques sont téléchargeables librement.

CALENDRIER 2014

Ballades: 16 Février, 16 Mars, 13 Avril, 7 Juin, 19-20 Juillet, 23 Aout.
Journée cyclo (rassemblement) le 26 Octobre

Le musée et l'atelier associatif seront ouverts tous les dimanches de 14 à 19h du 4 Mai au 26 Octobre. Le musée est également ouvert sur rendez vous.

COMITÉ DES FÊTES

Les Treignatois ont pu apprécié les nombreuses manifestations que le Comité des Fêtes a organisées tout au long de cette année 2013.

Tout d'abord, le 19 janvier, pour remercier tous les bénévoles -qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour assurer la réussite des journées en 2012, soixante convives ont partagé un **REPAS** dans la bonne humeur en rappelant les bons moments passés ensemble..

La **FÊTE PATRONALE** des 8, 9 et 10 juin débuta le samedi après-midi par un concours de boules carrées et des jeux traditionnels picards qui ont été découverts et très appréciés par tous. A renouveler l'année prochaine. Puis pour clôturer cette journée, la retraite aux flambeaux et l'irremplaçable feu d 'artifice .

Durant la journée du dimanche, une brocante eut lieu dans le bourg, et nous fûmes agréablement surpris de voir fleurir de petits étals tout au long des rues.

Malgré tout, nous déplorons l'absence de nos forains pourtant si représentatifs d'une fête patronale.

Lundi, après-midi, divers jeux ont été proposés aux enfants.

La **FÊTE DE L'EAU** s'est déroulée durant le week-end des 13 et 14 juillet sous un soleil éclatant.

Samedi matin, le concours de pêche le donna le signal de la bonne ambiance. L'après- midi, baptêmes et très belles démonstrations de jet sky , inoubliables pour bon nombre d'entre nous !

Dimanche, dans le cadre idyllique de l'étang d'Herculat une quarantaine de particuliers et professionnels de la brocante prirent place.

Dans une ambiance chaleureuse, au son de l'accordéon, 300 repas furent servis.

Un peu plus loin, le club Mininautic de l'Indre présentait de superbes maquettes de différents navires qu'ils firent ensuite évoluer sur l'étang.

15 H ! Sous les vifs encouragements des spectateurs, ce fut le signal de départ de la course de radeaux ! Tous aussi beaux et originaux les uns que les autres.

Notons la belle victoire de l'entente Archignat-Treignat-football ainsi que les belles prestations du radeau pirate de Pauliat et des radeaux St Sauvier. Ils n'ont pas démérité.

L'après-midi, une foule de spectateurs scrutait le ciel, impatiente d'assister à l'amerrissage de l'ULM hydravion.

Un très beau feu d'artifice et un bal populaire vinrent clôturer un week-end exceptionnel de découvertes et de bonne ambiance.

Lors de **l'EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS** du 8 septembre, malgré un temps très maussade, nous avons accueilli 135 véhicules . Cette manifestation n'aura pas lieu en 2014 mais nous vous donnons rendez-vous en 2015.

Le 16 novembre, le beau temps a favorisé la venue d'exposants toujours plus nombreux à la **FOIRE AUX FRUITS DE MER** (30% en +) et grâce au travail des bénévoles du Comité des Fêtes et de nombreux amis treignatois, cette foire aux fruits de mer et produits régionaux a remporté un grand succès. .

La Bandas Echo de Jarnages a su mettre l'ambiance dans la première partie de la journée et le DJ NE-LIOS a animé le repas du soir. 450 repas ont été servis au cours de la journée.

L'année 2013 a donc été très satisfaisante pour le comité, que ce soit au niveau des manifestations qui se sont déroulées dans la bonne humeur, mais aussi au sein même du comité dans lequel ont régné une bonne ambiance et une très bonne entente.

PREVISION POUR 2014 : FETE DE LA NATURE DU 4 MAI 2014

Il y a fort longtemps que plusieurs personnes souhaitaient d'organiser collectivement une grande fête sur le THÈME DE LA NATURE, c'est ainsi que naquit le CAT, le Collectif des Associations Treignatois, le but étant de se regrouper et de répartir entre nous toute l'organisation.

ASSOCIATION RANDONNEURS TREIGNATOIS
LÔ S'GUEUX D'CHEMIS

C e **l u n d i d e Pâques 2013**, heureusement épargné par les pluies des jours précédents, a été propice aux deux randonnées traditionnelles organisées par Lô Sg'ueux d'Chemis. Vingt courageux marcheurs, partis de bon matin sous une température négative, ont parcouru une boucle d'une bonne douzaine de kilomètres. Le circuit longeait les étangs –Herculat, les Planches, Villebouche– et traversait le bois de Sugères, soit trois heures de marche dans des chemins un peu boueux mais néanmoins très praticables, sous un ciel devenu bleu et un soleil bien agréable.

Après-midi, cinquante randonneurs ont profité du soleil généreux de cette journée printanière. Partis par le chemin de la Justice sur une autre boucle de même longueur, ils sont allés jusqu'aux limites de la Creuse puis vers les points les plus élevés de la commune, Grosbost et Grand-Roche.

Le **matin du 14 juillet,** trente marcheurs ont pris le départ d'une randonnée d'une quinzaine de kilomètres. Sous un soleil éclatant, tous ont particulièrement apprécié le parcours qui avait privilégié les chemins et sentiers ombragés encore nombreux dans la commune. Beaucoup d'entre eux, enchantés par l'ambiance très conviviale qui règne tout au long des kilomètres et par la qualité des haltes-ravitaillement, ont promis de participer aux randonnées à venir.

Pour clore cette matinée, quelques uns, séduits par le site de l'étang d'Herculat, ont choisi de prendre leur repas de midi préparé par le Comité des Fêtes à l'occasion de la Fête de l'Eau.

association

SSTAR

L'association SSTAR pour sa troisième année d'existence poursuit la gestion d'activités de loisirs pour les membres adhérant à l'association les Fripouilles SSTAR et travaille en parallèle avec celle-ci.

Notre activité gym danse pour adultes et adolescents rencontrent un franc succès. En effet, nous avons accueilli de nouvelles mamans ainsi que d' anciennes fripouilles partis au collège. Grâce à un effectif assez conséquent, les jeunes filles peuvent préparer deux chorégraphies qui sont ensuite intégrées au gala des fripouilles SSTAR.

En outre et dans le cadre de notre partenariat avec cette association, nous avons confectionné des marque-pages brodés, vendus pendant le spectacle de fin d'année. L'intégralité des recettes ont été réalisées au profit de cette même association.

Par ailleurs, nous organisons depuis deux ans, une tombola de Noël qui offre la possibilité de gagner de nombreux lots.

Contact : Présidente : Mme Emilie JALLERAT : tel : 04.70.07.00.29

La Caisse primaire de l'Allier propose une nouvelle offre de service aux assurés.

Désormais, sur tous les sites d'accueil du département, 2 journées par semaine, le mardi et le jeudi, seront consacrées à l'accueil sur rendez-vous.

En effet, le rendez-vous personnalisé est particulièrement bien adapté pour les demandes de CMUc et ACS, les dossiers d'indemnisation avec plusieurs employeurs, les situations de vulnérabilité ou de fragilité économique.

Les assurés pourront prendre rendez-vous par téléphone au 36.46, par courriel via leur compte Ameli ou en se rendant à l'accueil.

Par ailleurs, les horaires d'ouverture seront étendus à 17 heures sur les sites de Moulins, Montluçon et Vichy.

Parallèlement, les assurés continueront de bénéficier d'autres modes de contact complémentaires de l'offre d'accueil sur rendez-vous.

- Possibilité de réaliser des démarches en lignes via **mon compte Ameli** (téléchargement d'attestation de droits, utilisation du simulateur CMU/ACS),

- Envoi de courriels, via mon compte Ameli,
- Guichets automatiques dans les sites d'accueil pour faire ses démarches de manière autonome,
- Points visio-publics qui permettent d'effectuer les mêmes démarches qu'à l'accueil sans avoir à se déplacer jusqu'à Moulins, Montluçon ou Vichy

VACHE DE PROBLÈME

Dans notre pays d'élevage, les pâturages apparaissent piquetés de vaches blanches. Mais il commence en y avoir quelques colorées, marron ou rousses.

On me fait remarquer que le terme « piqueté » s'adresserait beaucoup mieux à des pâquerettes qu'à des vaches. Mais il me semble que dans un certain film, une certaine vache s'appelait Marguerite, et entre une marguerite et une pâquerette .il n'existe qu'une petite différence de taille, mais la fleur est la même.

Donc revenons aux vaches dans un pré. Elles n'ont que deux occupations essentielles : être debout et brouter, ou être couchées pour ruminer et digérer.

Les « ruminantes » sont couchées de façon quelconque, en désordre, et, en été, à l'ombre si possible, quand un vieux chêne est encore là pour en faire.

Par contre si on regarde le troupeau des « broutantes », on constate, parfois, je dis bien parfois, que les bêtes sont plus ou moins alignées et toutes orientées dans le même sens. Bien sûr à la périphérie il y a des exceptions. Dans toute société on trouve des anarchistes…

Et la question se pose : pourquoi cet alignement et cette orientation ? Des scientifiques, obligatoirement éminents, se sont penchés sur le problème, et la réponse la plus classique est que les vaches sont orientées en fonction du champ magnétique terrestre, cette force qui fait qu'une aiguille aimantée, une boussole indique le Nord (ou le Sud). On n'a pas encore prouvé que chaque vache contenait une boussole. Évidemment ce ne sera pas un cadran avec une aiguille. La même question se retrouve avec le sens de l'orientation des pigeons voyageurs, sans pour autant être résolue.

Et puis se pose alors un autre problème. L'alignement du troupeau est de direction variable et pas obligatoirement Sud-Nord. On peut dire que la boussole est déréglée, mais c'est un peu facile. De toute façon le champ magnétique est permanent et les vaches ne sont pas toujours alignées Donc il y a un problème…

Des professeurs Nimbus ou Tournesol, tout aussi éminents, échafaudent une autre théorie. La vache qui broute avance en regardant l'herbe et non ce qu'il y a devant elle. Donc elle peut buter dans une congénère. Si les vaches sont toutes alignées dans le même sens, les risques de collision sont écartés. Il est peu probable que l'intelligence bovine permette une concertation de cette importance au sein du troupeau et puis les vaches seraient toujours alignées, ce qui n'est pas le cas

On émet donc une autre explication ou hypothèse. Les vaches seraient orientées en fonction du vent. Elles se disposeraient de façon à avoir le vent dans le dos, ou plutôt dans le derrière (sans jeu de mots douteux). Mais ce ne serait valable que par un vent faible. Si la bise est particulièrement mordante, elles sont derrière la bonne haie, si elle existe encore ;

Alors appel à tous les éleveurs, si par hasard, un matin, votre troupeau apparaît aligné, tentez de retrouver le nord ou humez le vent !

J. MATHELY

MOUTON

Le départ prématuré du fermier obligea mon grand-père Martin, déjà âgé, à reprendre l'exploitation de son petit bien.

Et bien sur, ça n'était possible qu'avec un moyen de traction. Il alla donc chez le maquignon du bourg, peut-être devrais-je dire le marchand de chevaux. Et, pour une somme raisonnable, il revint avec « Mouton ».

C'était un vieux cheval à la robe a peu près grise et miteuse. La queue et la crinières emmêlées ajoutaient encore un peu de détresse. Il ne dressait pas fièrement la tête, et regardait plus souvent la terre que les étoiles. Il devait avoir beaucoup de chemin dans les pattes.

Mais il avait le caractère de son nom, doux, docile, pas très rapide. Il tirait cependant le tombereau avec application parce que c'était sans doute son rôle et son destin.

Le foin, l'avoine ,l'herbe du Petit Pré ainsi que l'étrille et la brosse ,lui redonnèrent quelque vigueur et il se refit un peu de poil luisant

Un jour que nous allions tranquillement sur le chemin des Brandes, Mouton s'arrêta, leva la queue, et déposa avec application un beau tas de boules de crottin, et puis le voyage reprit.

Martin, un peu ébahi, le regarda et déclara :« T'répoune, quand é t'é acheta, t'en chièva pas an' pleine palissade coûme aneu » (Je te réponds je t'assure, quand je t'ai acheté, tu n'en « chiais » pas une pleine palissée comme aujourd'hui).

Il est peu probable que Mouton ait ainsi manifesté sa satisfaction d'être bien nourri. Peut-être que Martin pensait autrement.

Et puis, un matin, on trouva Mouton couché dans son écurie. Ce n'était pas normal pour un cheval qui ,généralement, dort debout. Malgré toutes les sollicitations, et, avouons-le, quelques coups de trique, il ne put se relever, il dédaigna même l'avoine qu'on lui présenta, justement dans une palisse. Pourtant, la veille, il avait, parait-il, la tête haute et l'œil luisant ; le dernier feu d'artifice.

Il laissa aller sa tête sur la paille, et Mouton mourut sans une plainte, avec la fierté et la noblesse de sa race. Ma grand'mère laissa couler son chagrin et Martin, pourtant dur à la peine, ne put retenir une larme. D'un seul coup leur fragile avenir s'écroulait.

Un autre cheval tira le cadavre vers un champ proche où on fit un grand trou pour l'enterrer. C'est très encombrant un cheval mort avec les pattes. Les règlements sanitaires n'étaient pas ce qu'ils sont actuellement, et il eut été trop onéreux de faire venir l'équarrisseur.

Comme je vous l'ai déjà dit, ainsi allait la vie.

Pour ceux qui ne sont pas obligatoirement au courant des us et coutumes, de notre terre au bout du Bourbonnais, une palisse est une sorte de corbeille largement évasée

Elle était façonnée à partir d'un toron de paille de seigle, enroulé en spirale, chaque tour étant entouré et littéralement cousu au précédent par un lien tiré d'une écorce de tige de ronce., ou parfois d'une branche d'osier.

Nos anciens savaient tirer parti de matériaux inédits et avec un art certain, réalisait des ustensiles remarquables. « Ane palissade » est évidemment une palissée, le contenu très variable d'une palisse, du fait de sa forme.

On y mettait le grain des poules, des œufs, des haricots écossés, des noix et aussi la pâte de la tourte en train de lever.

Et une pleine palissée de crottin, ça fait beaucoup de crottin.

J. MATHELY

*Camping municipal d'Herculat***
03380 TREIGNAT

Ouvert du 21 avril au 27 septembre 2014

*Situé au carrefour de l'Allier, de la Creuse et de l'Indre, au pied d'un étang avec baignade surveillée, le camping d'Herculat** vous accueille dans un cadre et une ambiance propices à des vacances familiales et reposantes.*

Activités :

- Nombreuses activités pour les petits et les grands : ping-pong, aire de jeux pour enfants, pétanque, pêche, sentiers de petites randonnées
- Etang de 18 ha avec baignade surveillée les après-midi en juillet et août
- Location de pédalos
- A 8 km, piscine chauffée en juillet et août
- A 1.5 km, tennis gratuit

Services :

- Dépôt de pain en juillet et août
- Lave-linge, salle couverte avec prêt de livres et de jeux
- Possibilité de restauration sur place au Snack-bar
- A 1.5 km, ensemble de commerces
  - A 12 km, supérette
  - A 25 km, hypermarchés

Tarifs 2014

Emplacements Camping

Tarifs à la nuitée

Forfait 1 emplacement + 1véhicule + 1 personne	6.00 €
Personne supplémentaire	1.65 €
Enfant de moins de 10 ans	Gratuit
Electricité	2.00 €
Garage mort (hors électricité)	
Du 21 avril au 30 juin 2014	2.30 €
Du 1er juillet au 31 août 2014	5.50 €
Du 1er au 27 septembre 2014	2.30€

Chalets

Du 21 avril au 05 juillet 2014	150 € /sem.
Du 05 juillet au 30 août 2014	200 € / sem.
Du 30 août au 27 septembre 2014	150 € / sem.
Tarifs à la nuitée	30 € / nuit

Renseignements et réservations :

04 70 07 00 14 (mairie)

04 70 07 03 89 (camping)

LE TEMPS

Inutile je pense de vous rappeler que le temps de cette année 2013 n'a pas été merveilleux Les graphiques ci dessus vous donnent les valeurs en température et pluviométrie

On notera un mois de Février durablement froid sans être glacial , on ne descend qu'à –7° le matin du 22, mais les températures matinales sont pratiquement toutes négatives. Et la moyenne s'établit à 0°,7 pour une normale de 4°.

Le printemps est frais jusqu'en Juin Il ne fait beau qu'à partir de la fête de Treignat.

Un été normal qui joue les prolongations et l'automne qui n'existe pratiquement pas, mais un coup de froid presque hivernal dès la mi-Novembre avec des 0° matinaux des le 20 et même un –6° le 28. La moyenne de Novembre est de 4°,5 pour une normale de 6°.

Et puis Décembre qui se termine avec une relative douceur, 4°,1 pour 3°.

Au total la moyenne annuelle 2013 est de 10°,2 pour une normale de 11°

Quant à la pluie elle est abondante, 939mm pour une normale de 862mm. Mais les mois de Juin et Décembre sont particulièrement secs. Juin, 33mm pour une normale de 73 et Décembre, 28mm pour une normale de 73.

J. MATHELY

TEMPÉRATURES

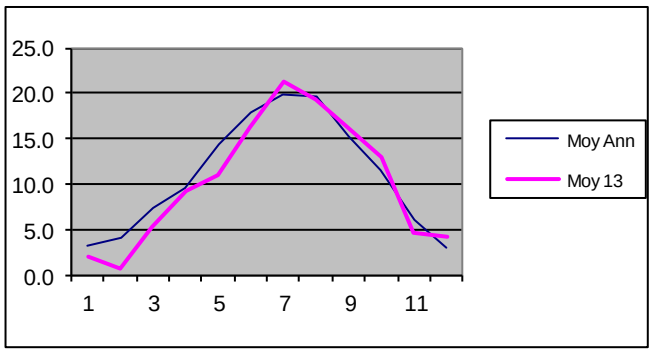

PLUVIOMÉTRIE

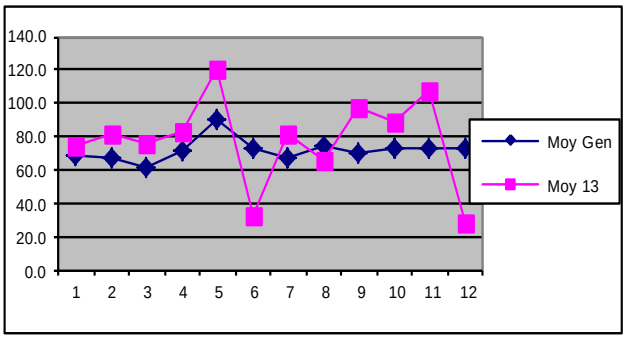

PECHE ETANG D'HERCULAT

TARIFS

Pêche au poser

Du 08 mars au 11 novembre

	2 cannes sans carnassier	3 cannes
Journée	6 €	9 €
Semaine	20 €	24 €
Mois	50 €	60 €
Année	120 €	180 €

Carnassiers : 10 € supplémentaires par jour (limité à 2 carnassiers de plus de 55 cm par pêcheur et par journée à compter du 1er septembre sauf pour les cartes à l'année)

Carpes : A la journée uniquement, **sur réservation 25 € par période de 24 heures** (No kil)

Pêche No-Kil

Du 08 mars au 11 novembre sans prélèvement

Journée	15 €
Semaine	36 €
Mois	90 €
Année	270 €

Prélèvement : 5 € supplémentaires par jour (voir à l'affichage les règles communes)

ELECTIONS

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les élections européennes se dérouleront le 25 mai 2014.

Nouveau – A retenir

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Mairie de TREIGNAT
1 Place Saint Julien
03380 TREIGNAT
Tél. 04 70 07 00 14
mairie-treignat@pays-allier.com

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour un personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.
Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

1° Carte nationale d'identité ;
2° Passeport ;
3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
5° Carte vitale avec photographie ;
6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
11° Permis de conduire ;
12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.
Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.